

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE WIMEREUX

Département du Pas-de-Calais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{er} décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux,
le premier décembre à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

OBJET ☞ N° 2022_01_12_5

↳..... Subvention de fonctionnement aux associations - Exercice 2022 -
Modification.

Date de la convocation

▪ 25 novembre 2022

Présents

M. BOUTLEUX Guy, Mme BARDEAUX Sandrine, M. JOUGLEUX Jean-Luc, Mmes DUQUESNE Cécile, KOROL Renée, M. DEVIN Serge, Mmes BAILLARD Sylvie, LAVIEVILLE Chantal, M. SAMUEL Jean-Michel, Mmes BERNARD Sabine, DAUSQUE Ludivine, NOËL Laure, M. SENEAL Yannick, Mme ROUSSEAU Marie-José, MM. LAMIRAND Christophe, SERGENT Didier, Mme PAPYLE-LEFEBURE Catherine.

Absents excusés ayant donné procuration

M. MARLOT Loïc	à	M. DUBAËLE Jean-Luc
Mme NOURTIER Fabienne	à	Mme BARDEAUX Sandrine
Mme SAUVAGE Edith	à	Mme LAVIEVILLE Chantal
M. BUTCHER Gérard	à	M. BOUTLEUX Guy
M. JOLIE Pascal	à	Mme DUQUESNE Cécile
M. LEPRETRE Médéric	à	M. JOUGLEUX Jean-Luc
Mme GUILLOU Elodie	à	M. DEVIN Serge
Mme HEMBERT Axelle	à	M. LAMIRAND Christophe

Absents excusés sans procuration

Mme DREUSLIN Estelle
M. FERNAGUT Joël

Absent non excusé

M. PORTUESE Aurélien

A été nommée Secrétaire de Séance

Mme NOËL Laure

SERVICE RESSOURCES

**SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS
EXERCICE 2022 - MODIFICATION**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que chaque année, la ville de Wimereux octroie des subventions de fonctionnement à diverses associations afin de leur permettre de maintenir ou de développer le niveau de leurs activités.

En effet, chacune dans leur domaine concoure à l'amélioration de la vie communale.

Monsieur le Maire rappelle que les associations ont dû fournir un dossier de subvention complet.

En conséquence,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'attribuer les montants des subventions mentionnés dans le tableau ci-dessous :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - EXERCICE 2022

NOM DE L'ASSOCIATION	Somme attribuée (sous réserve que le dossier soit complet) en €	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS *	ABSENTS **	N'ont pu prendre part au vote de la subvention attribuée à l'association dont ils sont membres	Désignation des élus qui n'ont pas pris part au vote
Code Fonction : 2							
211 - Ecoles Maternelles (6574)	60,00						
OCCE Coopérative Scolaire 62 : Ecole Kergomard	60,00					x	
Code Fonction : 6							
311 : Expression musicale, lyrique et chorégraphique (6574)	4 000,00						
Harmonie Municipale de Wimereux	2 000,00	24			3	2	S. BARDEAUX (2ème vice Présidente) - G. BUTCHER (Membre du Conseil d'Adm)
La Musique de Wimereux	2 000,00	26			3	x	

Nature 6574	4 060,00
Nature 6748	0,00
Nature 657362	0,00
TOTAL GENERAL	4 060,00

* Se sont abstenus :

** Sont absents :

DIT que ces créances sont inscrites au Budget Primitif 2022 de la Ville.

Pour extrait certifié conforme,

#signature#